

Conduites addictives et travail

Santé publique

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier·ère en santé au travail

INTERVENANTS

Médecin du travail, spécialisé en addictologie

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les addictions, leurs effets, leurs conséquences
- Comprendre les liens entre addictions et travail
- Savoir aborder la question et repérer les sujets à risques au cours de l'entretien individuel
- Savoir accompagner l'entreprise : gérer une situation de crise, mettre en place un plan de prévention

Programme

- Les addictions : définitions, mécanismes, facteurs de vulnérabilité
- Le cadre légal en entreprise (PPT animé, vidéo...)
- Aborder la question des addictions lors de l'entretien individuel: 5 mn pour convaincre, intérêt du RPIB (repérage précoce, intervention brève) et des techniques d'entretien motivationnel, que faut-il tracer dans le dossier médical ?
- Face à une situation de crise en entreprise : qu'est-ce qu'un comportement anormal au travail et quels liens avec une addiction ? Savoir en parler sans tabou ni représentation, utilité d'un protocole de conduite à tenir en cas d'urgence
- Réussir l'intégration des addictions dans un plan de prévention : liens entre travail et addictions. Stratégies d'adaptation, d'acquisition, d'importation. Savoir repérer les risques susceptibles d'être des facteurs d'aggravation ou d'apparition des addictions

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations de terrain
- Documents, supports vidéos
- Travaux sur cas concrets apportés par les participants ou le formateur

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>